

Archéologie et histoire de la Gaule

M. Paul-Marie DUVAL, membre de l'Institut
(Académie des Inscriptions et Belles-Lettres), professeur

« L'art celtique ancien » : c'est celui de l'époque antique, païenne, par distinction de l'art celtique chrétien qui fleurira dans les Iles Britanniques, avec les manuscrits enluminés, les pierres sculptées et les pièces d'orfèvrerie, dès le Haut-Moyen Age. Le premier se développe d'une part sur le continent européen, du milieu du — v^e siècle au 1^{er} au plus tard, d'autre part dans les Iles du — III^e à la fin de l'Antiquité (IV^e, v^e siècle peut-être). On peut dire « laténien » dans le premier cas, puisque ce demi-millénaire qui précède l'ère chrétienne porte en Protohistoire le nom d'époque de La Tène (site à l'embouchure de la Thiele dans le lac de Neuchâtel, commune de Marin-Epagnier, canton de Neuchâtel, Suisse) — « laténien » désigne ce qui se rapporte à ce second âge du Fer, aux points de vue chronologique, archéologique et culturel (« de La Tène » qualifiant ce qui provient du site lui-même) ; dans le second cas, c'est d'un art laténien importé puis attardé qu'il s'agit, et à partir du début de notre ère qui voit la fin du monde celtique continental, peut-être est-ce plutôt d'un art celtique ancien « insulaire » qu'il conviendrait de traiter.

La découverte d'un art celtique protohistorique a été lente à se réaliser. La liste des trouvailles caractéristiques, délicate à établir comme celle de tous les objets de collection, remonte au plus tôt au xvii^e siècle. Les Celto-manes du xviii^e, ceux de la première moitié du xix^e n'utilisent pas les œuvres d'art. Avant la fin du siècle dernier, en revanche, apparaît la notion d'un art celtique original, radicalement différent de l'art classique grec et romain mais on le qualifie encore de purement décoratif, linéaire, voire puéril. On cessait toutefois d'attribuer aux Etrusques ce que désormais on portait au compte des Celtes. La première moitié de ce siècle voit définir un « style » celtique. En même temps que se construit l'archéologie laténienne (Déchelette, 1914), s'ébauche une histoire de l'art celtique et des formes laténiennes (Romilly Allen, 1904 ; Leeds, 1933). A partir de la synthèse, encore partielle mais fondamentale par sa documentation, sa struc-

ture, ses analyses et ses définitions, de Paul Jacobsthal : *Early Celtic Art*, « Art celtique ancien » (1944), des travaux hautement spécialisés vont voir le jour dans tous les pays de l'Europe celtique, de l'Irlande à la Pologne et à la Bulgarie. L'existence de cet art, prouvée par sa formation, sa maturité, son déclin et ses survivances est devenue si évidente que même l'étude des images monétaires vient tout naturellement d'être intégrée à son histoire. Il reste à savoir s'il peut nous révéler la sensibilité et la mentalité des anciens Celtes comme la littérature insulaire médiévale nous a livré celles des Celtes chrétiens, et à chercher si l'on peut risquer une comparaison en ce domaine de l'une à l'autre époque, de l'un à l'autre monde.

Les objets d'art celtique présentent une unité de formes, de style et d'esprit qui n'exclut pas des variétés ou des manières régionales : l'expansion des Celtes à partir d'un domaine initial étendu de la Champagne à la Bohême en est la cause. La diversification s'est accentuée vers l'est, au contact d'autres cultures et des influences hellénistiques, l'intensification s'est produite dans les régions des Iles Britanniques non occupées par les Romains. Les œuvres *qui nous sont parvenues* sont des objets utiles ou somptuaires : mobilier, armes et pièces d'équipement, bijoux, monnaies ; l'adaptation de la forme et du décor à la fonction (Cyril Fox, 1958) est l'un des caractères essentiels de cet aspect de l'art celtique, considéré comme un « art décoratif ». Ce n'est toutefois qu'un aspect : dès le début, il y a en Rhénanie de la sculpture de pierre et cette forme d'art continuera d'exister, en Gaule méridionale, en Irlande, en Bohême, à un moindre degré dans l'Europe du centre-est. De même, il y aura dès le — III^e siècle une statuaire gauloise en tôle de bronze, qui se perpétuera jusqu'au début de la conquête impériale. Surtout, il y avait une architecture de bois et un art du bois sculpté et peint, dont il ne reste rien : toutefois les temples de tradition celtique construits à l'époque gallo-romaine nous livrent le plan non allongé et comportant une galerie de circulation de ce qui dut être le temple celtique, et les ex-votos de bois du Haut-Empire trouvés en très grand nombre en Bourgogne et en Auvergne illustrent une tradition qui a toutes chances de remonter à l'époque gauloise. L'art celtique était donc plus complet et moins « miniaturiste » que ce qu'en livrent des fouilles de sépulture ou ce qu'en contiennent les vitrines des musées. Dès l'origine, il présente concurremment un aspect graphique et une forme plastique qui ne cesseront de coexister, avec des alternances de prédominance. S'il n'est pas uniquement fondé sur la ligne, comme on l'a trop dit, l'art celtique ancien a une prédilection exclusive pour la ligne courbe et les volumes non anguleux : c'est son caractère le plus original. Originaux aussi, le profil curviligne des fibules, l'ornement des fourreaux d'épée et des casques, les flans monétaires coulés ou découpés au ciseau.

Les matières utilisées et les techniques employées sont connues. Or et électrum, argent, étain (disparu à cause du gel), fer, plomb, ambre, corail,

verre, émail. Pierre. Bois. Argile, graphite. Matières fossiles : schiste, jais, « sapropélite ». Point de marbre, ni d'albâtre, ni de cristal, ni d'ivoire. Ont disparu : le bois presque complètement, l'osier, la paille, le cuir, le tissu presque entièrement. Les textes grecs et latins nous renseignent sur certaines techniques (étamage, argenture, émaillage) mais sont muets sur les qualités culturelles des Celtes, attestant seulement leur aptitude générale à imiter et leur habileté, leur passion des parures précieuses, leur goût des étoffes bariolées. C'est l'archéologie qui nous apprend leur connaissance de techniques raffinées : travail au repoussé, champlevage, ciselure, gravure, dorure, métallurgie fine ; gravure, frappe et moulage des monnaies ; virtuosité du travail ajouré en or ou en bronze.

La chronologie d'un art qui a été cultivé dans toute l'Europe intérieure non germanique au gré d'une expansion effectuée durant plusieurs siècles n'est ni uniforme, ni, au point où en est l'étude à ses débuts, fixée avec certitude. Il en est une pour la Gaule, une pour l'Europe centrale et orientale, une pour les Iles Britanniques. Il est plus aisé, dans le domaine de l'art, de distinguer trois périodes : la formation par voie d'emprunts, la maturité avec création et épanouissement, l'affaiblissement jusqu'à disparition. La 1^{re} période (vers — 450 - vers — 350) n'existe qu'en Champagne - Rhénanie - Bohême. C'est la 2^e (— 350 - — 120) qui voit naître son art laténien dans les Iles et dans les régions danubiennes. A la 3^e, c'est l'extinction progressive sur le Continent (— 120 - début de notre ère) et l'intensification dans les Iles (jusqu'à la période chrétienne), avec de remarquables survivances : par son développement insulaire, l'art celtique est, des trois arts dits barbares de l'Antiquité (ibère, celtique et scythe), le seul qui ait eu une postérité.

Goût de la courbe, liberté d'inspiration : seul, dans l'Antiquité, l'art créto-mycénien offre ces deux caractères développés avec une si forte exclusivité. Ni le Néolithique danubien, ni l'art chinois ne les présentent avec un tel développement —, avec une telle aisance.

La période de formation. — C'est le temps des emprunts adaptés. Trois antécédents ont été jusqu'ici reconnus. L'art du premier âge du fer, sur les territoires mêmes où va naître l'art laténien vers le milieu du — v^e siècle : art hallstattien géométrique rectiligne, qui transmet les techniques de l'or, du bronze et du fer, les traditions de la gravure et de la petite plastique, sans plus. Les Scythes : voisins des Celtes à l'est, au nord-est, il ne semble pas qu'ils leur aient transmis autre chose que des attitudes animalières, qui se sont, en tout cas, très vite assagies dans l'art laténien ; la faune sauvage des steppes n'est pas celle de ces demi-nomades facilement sédentarisés que sont les Celtes. L'Orient, enfin et surtout, mais transposé déjà dans les décors « orientalisants » transmis à l'art grec, italique, étrusque, hellénistique. Quelques motifs animaux, encore contournés parfois ; des motifs végétaux essentiellement (palmette et vrilles prenant la forme d'une « lyre »,

lotus schématisé) ; une composition sage, sévère, par juxtaposition en bandes superposées ; des formes de récipients métalliques, imitées et bientôt simplifiées en métal et en terre cuite. L'Italie, envahie par les Celtes, les retours de ces derniers, les échanges établis à travers les Alpes : telles sont les sources reconnues aujourd'hui comme principales du premier style celtique, composite, sévère, archaïsant, selon le goût des chefs princiers dont les sépultures sous tumulus ont livré les richesses, en Rhénanie principalement, dans les tombes à char de Champagne et les nécropoles de Bohême.

Dès cette première période apparaissent les transformations que les Celtes ne cesseront de faire subir aux motifs empruntés, puis à ceux qu'ils en auront eux-mêmes tirés. C'est, essentiellement, la fusion de motifs voisins et la désarticulation d'un motif bientôt recomposé : procédés de libération, déjà, à l'égard du modèle. Mélange du dessin et du relief, aussi. Choix exclusif des lignes et des formes courbes, enfin : et le champ circulaire ou sphérique oblige à des contractions, des étirements, des distensions, des enchaînements et par conséquent à des déformations qui vont se retrouver constamment dans les créations prochaines et provoqueront des inventions toujours nouvelles. Décomposition et libre recombinaison sont les lois qui vont régner dès la deuxième période, celle de la maturité et du rayonnement.

PUBLICATIONS

— *A propos de la signification des images monétaires gauloises (Comptes rendus de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, 1975, p. 241-255, pl. I-IV).*

— *Les Celtes (Le Courrier de l'Unesco, décembre 1975, 28^e année, p. 4-6, 1 fig.).*

— *La vie quotidienne en Gaule pendant la paix romaine, édition revue et mise à jour (Hachette, 1976).*

— *Celtic Art in Ancient Europe. Five Protohistoric Centuries. — L'Art celtique en Europe protohistorique : débuts, développement, styles, techniques, edited by : Paul-Marie Duval and Christopher Hawker (Seminar Press, London - New York - San Francisco, 1976, 316, p., ill.).*

— *Matériaux pour l'étude stylistique des monnaies celtiques (dans l'ouvrage précédent, p. 247-258, fg. 1-8).*

— *Rapport sur les conférences d'Antiquités de la Gaule romaine (Annuaire de l'Ecole pratique des hautes études, IV^e section, 1974-1975, p. 401-404).*

— Contribution annuelle aux *Fasti Archaeologici*, 1969 (XXIV, 1974) et 1970 (XXV, 1974). Dépouillement des ouvrages et périodiques français concernant l'archéologie de la Gaule.

— Edition du tome 33, 1975, fascicules 1 et 2, de *Gallia*.

MISSIONS, ACTIVITÉS

Présidence du Conseil supérieur de la Recherche archéologique, de sa Commission permanente et de la Commission des fouilles sous-marines.

Séjour d'étude à Copenhague (objets celtiques du Musée national).